

**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

2023-036

DEPARTEMENT

GERS

de la commune de MONTREAL DU GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 12 décembre 2023

-----15-----15-----11-----

L'an deux mille vingt trois-----

et le 12 décembre -----

Date de convocation

à -----20-----heures-----30-----, le Conseil Municipal de cette commune, en
séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu
habituel

05/12/2023

de ses séances, sous la présidence de M. Gérard BEZERRA.

Date d'affichage

05/12/2023

Présents : M. BEZERRA Gérard, Mmes DESPAX Nelly, Mme FIN Thérèse, M. CHARLES
Eric, M. LARRODE Eric, M. BETUING Serge, M. CABANNES Pierre, Mme MONDIN-
SEAILLES Christiane, M. LANSMANT Sébastien, Mme PLOQUIN Cécile, M. CASTAY
jean-Marc

Excusés : Mme CUZACQ Geneviève, Mme CARRERE Amandine, Mme BOUZIGON
Muriel, M. LABEYRIE Nicolas

Secrétaire de séance : M. LANSMANT Sébastien

Objet de la Délibération

Dissolution du budget annexe Les Jardins de Bitalis

L'aménagement du lotissement « Les Jardins de Bitalis » n'étant plus un projet porté par la Commune,
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de dissoudre ce budget annexe.

Les résultats du budget annexe devront être repris par le budget principal de la Commune.

Après passation des écritures, le budget annexe pourra être dissous.

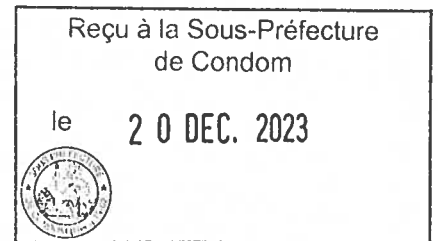
Monsieur le Maire propose de procéder à la dissolution de ce budget au 31 décembre 2023 au transfert
dans le budget principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

ACTE la dissolution du budget annexe « Les Jardins de Bitalis »,

ACCEPTÉ la reprise des résultats du budget annexe

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette dissolution.



Fait à MONTREAL le 12 décembre 2023.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

